




ASCOM (France) S.A.
TARIF SAV REPARATIONS 2010



TARIF SAV REPARATIONS 2010

SOMMAIRE

INTITULES	EVOLUTION	PAGES
Procédure		3
Récepteurs teleCOURIER série 9xx / 50xx		4
Emetteur Présence Système contrôle de fugue médaillons		4
Présence Système contrôle de fugue médaillons		5
Emetteur PTI DIRICALL		5
Récepteur teleTRACER série CX / CL		5
Récepteur teleTRACER série et CO6XX /CO635 série 800		6
Emetteur PTI telePROTECT		6
Emetteur Récepteur telePROTECT série 900		7
Emetteur teleCARE WL		7
Poste DECT		8
Poste DECT		9
Matériel fixe et divers		8
Conditions générales de réparation SAV		10

PROCEDURE D'ENVOI DE MATERIEL

Envoyez votre matériel chez Ascom France.

Il doit être accompagné du formulaire de réparation Ascom complété ainsi que d'une commande au tarif en vigueur ou à défaut d'un bon de livraison à l'entête de votre société.

Dès réception du matériel un devis vous sera établi et faxé si un bon de commande n'est pas joint.

Le devis doit nous être retourné avec la mention **bon pour accord ainsi qu'un numéro de commande. Si toutefois au bout de trois relances de votre devis et si aucune réponse ne nous parvient, nous appliquerons des frais de retour de 20 Euros H.T.**

A compter de la date de réception de la commande ou du devis, un délai de 5 à 10 jours est nécessaire pour la réparation du matériel.

Evolution de produits obsolètes



Attention la réparation de certains produits s'arrête courant 2010.
Merci de nous contacter pour l'évolution de votre parc.

Piles et accumulateurs

Ne jamais envoyer ni piles ni accumulateurs

Poste DECT et émetteur PTI

Ne jamais envoyer les cartes SIM et batteries

Contact :

Ascom (France) S.A.




Ascom Centre de réparation
28 avenue de l'île Saint Martin
92024 Nanterre


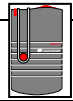
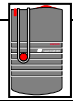

<http://www.ascom-sav.com>



<http://extranet.ascom.fr/>



 **0811 90 20 10**




Fax 01 47 69 64 13


RECEPTEUR teleCOURIER SERIE 912 ET 5012				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Récepteur H/U 912D - 914D Gris/Blanc	Récepteur type H/U 912/ 5012 914 /5014	115,00€	50,00€	
Récepteur H/U 912T - 914T Gris/Blanc	Récepteur type H/U 912T - 914T	115,00€	50,00€	
H 912T ATEX	Récepteur type H912TX (ATEX)	200,00€	80,00€	



RECEPTEUR teleCOURIER SERIE 910 ET 920				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Récepteur H/U 910D Gris	Récepteur type H/U 910	130,00€	INDISPONIBLE	
H/U910	Récepteur H/U 910 sans AFF	115,00€	INDISPONIBLE	
H911	Récepteur type H911	85,00€	50,00€	
H920	Récepteur type H920 BI latéral	Plus réparé	INDISPONIBLE	
U920	Emetteur-récepteur	Plus réparé	INDISPONIBLE	
<p>Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants GAMME DE REMPLACEMENT H914 Merci de contacter votre commercial Ascom pour une migration. </p>				


EMETTEURS PRESENCE ET IDENTA				
Code article	Désignation	Prix unitaire HT	Reconditionnement	
PR1502	Forfait réparation PR1502	155,00€	INDISPONIBLE	
ID2502	Forfait réparation ID2502	155,00€	INDISPONIBLE	
<p>Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants. Pour la gamme de remplacement, merci de contacter votre commercial Ascom. </p>				


SYSTEME ANTIFUGUE				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
ELIRFPT/NW Médailles WP	Forfait réparation BADGE WP / EI pass	115,00€	INDISPONIBLE	
NWP-PK01	Forfait Réparation on pack contrôle de fugue	Sur devis	INDISPONIBLE	

EMETTEURS PTI DIRICALL				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
TT8220/21	Emetteur Alarme volontaire arrachement	215,00€	INDISPONIBLE	
TT8220/13C	Emetteur alarme volontaire arrachement & bouton d'appel face avant	245,00€	INDISPONIBLE	
TT8225/26	Emetteur alarme volontaire arrachement & récepteur intégré	265,00€	INDISPONIBLE	





Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants.
Pour la gamme de remplacement telePROTECT, merci de contacter votre commercial Ascom. 





RECEPTEUR TELETRACER SERIE CX				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Gamme TF82XX	Forfait Réparation Récepteur TF82XX	130,00€	INDISPONIBLE	
CA634	Facturation récepteur CA634	130,00€	INDISPONIBLE	

Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants.
Pour la gamme de remplacement H914, merci de contacter votre commercial Ascom pour une migration. 




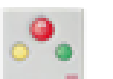

RECEPTEUR TELETRACER SERIE CL-CO6XX				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Gamme CO63X	Forfait réparation récepteur CO6X	130,00€	INDISPONIBLE	
CO633D	Forfait réparation CO633D	200,00€	INDISPONIBLE	
<p>Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants. Pour la gamme de remplacement H914, merci de contacter votre commercial Ascom pour une migration.</p>				











EMETTEURS PTI telePROTECT				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
TP 200/20X	Point d'appel radio	160,00€	INDISPONIBLE	
U970	Emetteur type U970	140,00€	50,00€	
U970I	Emetteur type U970I	140,00€	50,00€	
U971	Forfait réparation U971	75,00€	50,00€	
U970-ATEX	Emetteur type U970-ATEX	375,00€	80,00€	Pas d'image disponible
A51	Emetteur A51	140,00€	80,00€	
A71/P71	Emetteur A71	200,00€	80,00€	
A71/P71 ATEX	Emetteur A71/P71 ATEX	250,00€	110,00€	
PACK 150/151	Pack telePROTECT 150/151	Sur devis	INDISPONIBLE	

EMETTEURS RECEPTEURS telePROTECT SERIE 900				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Gamme U922	Emetteur Récepteur type U922	PLUS REPARE		 
U922-ATEX	Emetteur Récepteur de type ATEX	PLUS REPARE		 

Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants.
Pour la gamme de remplacement P900, merci de contacter votre commercial Ascom pour une migration.

Emetteurs teleCARE WL				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Gamme TC11XX10	Unité appel Radio infirmières sans fil	135,00€	SI HORS CATEGORIE	
TC235000	Forfait réparation TC235000	75,00€	INDISPONIBLE	
TCXXXXX	Autres unités filaires	Tarif public	SI HORS CATEGORIE	
NWFTX-BAJA	Unité d'appel radio UHF teleCARE WP	135,00€	INDISPONIBLE	
NWFTX-BAKA	Unité radio UHF avec tirette teleCARE WP	135,00€	INDISPONIBLE	

POSTES DECT				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
BS330/340	Bornes DECT	370,00€	INDISPONIBLE	
9d23	Poste 9d23 Medic/Messenger/Protector	280,00€	INDISPONIBLE	 
9d23-ATEX	Poste 9d23 ATEX- Messenger / ATEX- Protector	400,00€	INDISPONIBLE	 
9d24	Poste 9d23 9d24MKI ET MKII Medic/Messenger/Protector	235,00€	110,00€	
MKI/MKII	Atex	385,00€	170,00€	
I75	Poste I75 VoWIFI	235,00€	110,00€	
Pour l'envoi de poste – merci de retirer la batterie et la carte SIM et de les conserver jusqu'au retour de votre matériel.				
Pour ces articles la réparation est effectuée dans la limite des stocks de composants. Pour la gamme de remplacement DECT, merci de contacter votre commercial Ascom pour une migration.				

POSTES DECT				
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	Reconditionnement	Produits
Office T	Poste DECT DT288/290	135,00€	INDISPONIBLE	
Office M	Poste DECT DT590	215,00€	50,00€	
DP 1800X Pocket	Poste DP 1800X Pocket	PLUS REPAIRE	INDISPONIBLE	
DP1810X Memo Plus	Poste DP1810X Memo Plus	PLUS REPAIRE	INDISPONIBLE	
DP 1800 Extensis	Poste DP 1800 Extensis	PLUS REPAIRE	INDISPONIBLE	
DH3-AAAA	Poste d41 Basic	80,00€	50,00€	
DH3-AAAB	Poste d41 Advanced	100,00€	50,00€	
DH4-ACAA	Poste d62 Talker	80,00€	50,00€	
DH4-ACAB	Poste d62 Messenger	80,00€	50,00€	
DH4-ACAC	Poste d62 Protector	80,00€	50,00€	
DH4-ADAA	Poste d62 Talker Bluetooth	100,00€	50,00€	
DH4-ADAB	Poste d62 Messenger Bluetooth	100,00€	50,00€	
DH4-ADAC	Poste d62 Protector Bluetooth	100,00€	50,00€	
KATY-ABAAA	Poste i75 Messenger	235,00€	110,00€	
KATY-ACAAA	Poste i75 Protector	235,00€	110,00€	
KATY-AGAAA	Poste i75 Medic Protector	235,00€	110,00€	

Pour l'envoi de poste – merci de retirer la batterie et la carte SIM et de les conserver jusqu'au retour de votre matériel. Cartes systèmes sur devis.

MATERIEL FIXE			
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	
Carte série 900	Forfait réparation matériel fixe système 900	165,00€	T94XX/T938XX/ H/U95XX
Carte Elise	Forfait réparation carte IMS, AMS, ESS, OAS, OJS...	215,00€	IMSM,, / AMS
Système teleCARE	Forfait réparation carte SGC, IAM, TLM...	215,00€	TC45,, / TC46,, / TC48,,
Système teleCARE	Télécommande PCU	115,00€	
Transmetteur vocal	Transmetteur vocal T938TT2	165,00€	T938TT
Pack 150/151	Pack telePROTECT 150/151	SUR DEVIS	
Valise 150	Valise telePROTECT 150	SUR DEVIS	V150T et V150TI
Carte DECT	Carte système DECT	SUR DEVIS	

DIVERS			
Code article	Désignation	Prix unitaire en HT	
PROG-M	Forfait reprogrammation matériel mobile	50,00€	Grille de programmation à joindre
PROG-F	Forfait reprogrammation matériel fixe	140,00€	Grille de programmation à joindre
FREQUENCE	Modification de fréquence	65,00€	Même bande de fréquence
VIBREUR	Forfait transformation vibreur	165,00€	Si possible
Port sur réparation : Pour le retour de votre matériel le port est payé			

CONDITIONS GENERALES DE REPARATIONS

Article 1 Généralités : Les prix sont établis pour des réparations standards, sur du matériel n'ayant pas subi de dégradation anormale, telle que cartes foudroyées, brûlées, cassées, traces d'oxydations, ou tentative de réparation infructueuse. Sont exclues des réparations : Piles et accumulateurs, logiciel, pièce cassée ou irrécupérable. Les produits incomplets seront restitués dans leur état, sauf demande préalable du client. Dans ce cas, les sous-ensembles manquants feront l'objet d'une facturation complémentaire. Seul les matériels figurant dans le dernier tarif Ascom (France) en vigueur peuvent être réparés, pour tout autre matériel ne figurant pas dans ce tarif, veuillez consulter le Centre de Réparation Ascom (France). Le délai indicatif de réparation du matériel est de 5 à 10 jours ouvrables à réception du matériel dans les locaux d'Ascom (France) selon le type de matériel. Ascom (France) met à disposition, un accès Internet pour suivre les réparations (demander un code d'accès à : sav@ascomnira.fr). Pour tout matériel n'entrant pas dans le cadre des forfaits de réparation ou sur demande expresse du client, un devis préalable sera effectué gracieusement. Si le client ne donne pas suite au devis ou en cas de non réponse dans un délai de 1 mois, le matériel sera retourné pour un coût forfaitaire de 30 Euros H.T. La remise à neuf est possible uniquement en complément d'un forfait de réparation et ne peut être effectuée que pour les mobiles portant l'indication « plus-value remise à neuf » dans le tarif réparations mobiles. La « plus value remise à neuf » comprend : Le remplacement des coques ou boîtiers, la dernière version logiciel, une nouvelle sérigraphie, le conditionnement neuf. Les exigences des normes intrinsèques nécessitent des procédés de réparations spécifiques. Toutes interventions sur les mobiles en version intrinsèque doivent s'effectuer en usine ou auprès des organismes compétents ayant reçus l'agrément Ascom (France).

L'acceptation des devis, offres ou de la confirmation de la commande par l'acheteur implique son adhésion sans réserves à ces présentes Conditions Générales de Réparations. Les prix et indications portés sur les catalogues, les notices et les tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif. Ils n'engagent pas Ascom (France) qui se réserve le droit d'apporter, sans préavis, toutes modifications de prix, de disposition, de délai sur les réparations dont les descriptions figurent sur ses documentations. Aucune disposition contraire sur les conditions d'achat, lettres, accusés de réception ou autres documents émanant de l'acheteur ne saurait être opposée à Ascom (France) si elle n'a pas été préalablement expressément acceptée par écrit par Ascom (France). Sauf conventions spéciales, ayant fait l'objet d'une acceptation de notre part et ce par écrit, toutes les réparations faites sont soumises aux conditions générales ci-après.

Article 2 Engagements et commandes : Toute commande devra être passée par écrit, comporter un prix, les références Ascom et rappeler le numéro de devis Ascom s'il en a été établi un. Lorsqu'il aura été prévu le paiement d'un premier terme à la commande, celle-ci ne deviendra définitive qu'après réception de ce premier terme. Si ultérieurement, l'acheteur annulait cette commande quel que soit le motif et, si Ascom (France) acceptait cette annulation, Ascom (France) se réserve le droit de facturer 20% du montant hors taxes de cette commande à titre d'indemnités de résiliation. Le cas échéant, l'acompte sera restitué à l'acheteur sous déduction de cette indemnité.

Article 3 Livraison : La livraison de matériel est réputée effectuée dès mise à disposition du produit à l'acheteur par le transporteur, matérialisée par le système de contrôle utilisé par le transporteur. Il appartient au destinataire de vérifier les expéditions à l'arrivée et de faire toutes réserves et réclamations qui apparaîtraient justifiées; lesdites réserves et réclamations doivent être adressées au transporteur dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Une copie devra être immédiatement adressée à Ascom (France).

Article 4 Délais : Le délai de réparation du matériel Ascom est de 5 à 10 jours à réception des produits dans notre Centre de Réparations. Ce délai de réparations communiqué par Ascom (France) est donné à titre indicatif seulement. Ascom (France) s'efforce de le respecter. Leur dépassement ne donne pas droit à l'acheteur de résilier la commande ou de demander des indemnités. Toute clause de pénalité de retard qui serait incluse par l'acheteur dans sa commande demeure sans effet par application de l'article 1 des présentes Conditions Générales de Réparations.

Plus particulièrement, la responsabilité d'Ascom (France) ne pourra être engagée en cas de retard de livraison notamment dans le cas où les conditions de paiement prévues à la commande ou pour des livraisons antérieures n'auraient pas été observées par l'acheteur et dans le cas où les renseignements, documents, autorisations, notifications d'attributions de fréquences, etc... à fournir par l'acheteur ne seraient pas à disposition ou incomplets à la commande. D'une manière générale, aucune sanction ou pénalité ne pourra être réclamée lorsque le retard proviendra de force majeure ou tout autre fait indépendant de la volonté d'Ascom (France).

Article 5 Prix : Nos prix sont établis hors taxes. Ils sont facturés sur la base du tarif en vigueur au jour de la commande.

Article 6 Conditions de paiement : Pour toute commande, Ascom (France) pourra exiger un acompte de 30% de la valeur du contrat. Si l'évaluation du risque financier le rendait nécessaire un acompte supérieur pourra être exigé. Les conditions de paiement sont 30 jours date de facture. S'il a été convenu des délais, les paiements correspondants devront être effectués aux termes et échéances convenus. En cas de paiement échelonné d'une facture, le non règlement d'une des échéances entraînera de plein droit l'exigibilité de l'intégralité du solde. De convention express et sauf report sollicité à temps et accordé par Ascom (France), tout paiement intervenant après la date contractuelle, qui sera rappelée sur nos factures entraînera (1) Pour tout retard de paiement, l'acheteur sera redevable d'une pénalité calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Des frais de recouvrement pourront également être facturés. (2) En cas de retard de paiement, Ascom (France) se réserve le droit d'annuler ou de suspendre les ordres en cours sans préjudice de tout autre recours (3) Ascom (France) se réserve le droit de demander à ses acheteurs avant les expéditions, et même en cours d'exécution des commandes, des garanties de solvabilité et de suspendre toute exécution en cas de réponse défavorable sans qu'il puisse lui être réclamée de dommages-intérêts.

Article 7 Transports et assurances : Les expéditions sont faites en port payé par transport choisi par Ascom (France). Cependant, toute expédition effectuée par transport choisi par l'acheteur est faite en port dû. Les conditions de port pour les livraisons hors de France Métropolitaine feront l'objet d'accords spécifiques. Toutes les opérations de transport et de manutention, et de plus généralement toutes les opérations liées à l'acheminement du matériel chez l'acheteur, sont effectuées dans tous les cas aux risques et périls du destinataire auquel il appartient de vérifier le matériel à l'arrivée et d'exercer, s'il y a lieu, dans les délais légaux, les recours contre les transporteurs.

Article 8 Garanties : La durée de la période de garantie est de 2 mois pour les réparations et échanges standards. Pendant la durée de la garantie, Ascom (France), s'engage à réparer ou remplacer à ses frais dans ses ateliers, toute pièce de sa fourniture rendue défectueuse à la suite d'une panne en rapport avec l'intervention de réparation. Les frais de retour des matériels reconnus défectueux par Ascom (France) demeureront à la charge de l'acheteur. Il est rappelé que la gestion des paramètres variables des installations n'est pas couverte par les obligations de garantie d'Ascom (France). Il est en outre précisé que la garantie cesse du jour où, sans l'accord exprès d'Ascom (France), l'acheteur ou un tiers effectue des modifications, des réparations, des détériorations ou des essais anormaux sur le matériel. Sont exclues également de la garantie, toutes les prestations et toutes les réparations rendues nécessaires à la suite de dommages imputables (1) à des Produits ou des Services non-Ascom (France), (2) à un accident, un usage anormal, une négligence, une destruction volontaire ou un non respect des instructions d'utilisation et d'entretien, (3) à des éléments extérieurs ou à une alimentation électrique ou une climatisation défectueuses ou (4) au non-respect des spécifications requises en matières d'environnement. Les Produits non-Ascom (France) sont vendus ou mis à la disposition de l'acheteur dans l'état où ils se trouvent. Ascom (France) ne souscrit aucun engagement et ne confère aucune garantie en faveur de l'acheteur en ce qui concerne ces Produits et les recours de l'acheteur sont limités aux garanties éventuelles fournies aux utilisateurs par le fabricant.

Article 9 Limitation de responsabilité : Toute responsabilité d'Ascom (France) découlant directement ou indirectement de la réparation de matériels est expressément limitée à la valeur des réparations du Matériel Ascom (France) en cause. Ascom (France) décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, y compris notamment tout préjudice commercial ou financier, toute perte de profit, d'usage du Matériel ou de Clientèle subit par l'acheteur et en cas de réclamations émanant de tiers. Ascom (France) ne peut être tenue pour responsable des manquements ou des retards dans l'exécution des contrats dus à un cas de force majeure, un cas fortuit ou tout événement échappant raisonnablement au contrôle d'Ascom (France) ou à la faillite ou défaillance d'un tiers qui ne peut être remplacé immédiatement. Ascom (France) n'est pas responsable des perturbations électriques ou radio provoquées par ses équipements et de leurs effets directs ou indirects.

Article 10 Validité des conditions générales de réparations : Les présentes conditions générales de réparations sont valables pour tous les points qui ne sont pas réglés différemment d'un commun accord et par écrit entre les parties. Les conditions générales ou tout autre document de l'acheteur en contradiction avec les présentes conditions ne sont valables que si elles ont été acceptées par écrit par Ascom (France).

Article 11 Contestations : En cas de contestation relative à la fourniture ou à son règlement, les Tribunaux du siège social d'Ascom (France) sont seuls compétents, quels que soient le lieu de livraison et le mode de paiement accepté.